

SICAV BNA

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2012

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2012

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 6 avril 2012 et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons effectué l'audit des états financiers trimestriels ci-joints de la SICAV BNA, comprenant le bilan au 30 septembre 2012, ainsi que l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la Direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du Commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent, de notre part, de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à cette évaluation du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

À notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la SICAV BNA au 30 septembre 2012, ainsi que des résultats de ses opérations et des variations de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par la SICAV BNA des normes prudentielles prévues par l'article 2 et l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 dudit code. Nous n'avons pas relevé de dérogations à ces textes.

Tunis, le 22 octobre 2012

Le commissaire aux comptes :

P/ Générale d'Expertise & de Management

Abderrazak GABSI

BILAN					
(Montants exprimés en dinars)		Notes	30-sept-12	30-sept-11	31-déc-11
ACTIF	Portefeuille-titres :	3.1	2 344 729	2 010 344	2 124 271
	- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		2 344 729	2 010 344	1 994 556
	- Titres OPCVM		-	-	129 715
	Placements monétaires et disponibilités :		506 822	519 343	525 729
	- Placements à terme		-	517 256	525 091
	- Disponibilités		506 822	2 087	638
	Débiteurs divers		3 371	-	-
	TOTAL ACTIF		2 854 922	2 529 687	2 650 000
PASSIF	Opérateurs créditeurs	3.2	10 416	8 878	9 097
	Autres créditeurs divers	3.3	16 977	9 509	10 389
	Total passif		27 393	18 387	19 486
ACTIF NET	Capital		2 799 013	2 469 552	2 606 704
	Capital en nominal :	3.4	2 914 700	2 892 600	2 875 400
	- Capital début de période		2 875 400	3 403 100	3 403 100
	- Émission en nominal		880 800	2 341 300	2 767 000
	- Rachat en nominal		-841 500	-2 851 800	-3 294 700
	Sommes non distribuables :	3.5	-115 687	-423 048	-268 696
	- Des exercices antérieurs		-268 696	-110 926	-110 926
	- De l'exercice en cours		153 009	-312 122	-157 770
	Sommes distribuables :		28 516	41 748	23 810
	- Sommes distribuables de l'exercice en cours	3.6	28 515	41 734	23 797
	- Report à nouveau		1	14	13
	Actif net		2 827 529	2 511 300	2 630 514
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		2 854 922	2 529 687	2 650 000

ÉTAT DE RÉSULTAT		Période du	Période du	Période du	Période du	Exercice clos le
(Montants exprimés en dinars)		01/07 au	01/01 au	01/07 au	01/01 au	31 décembre
	Notes	30/09/2012	30/09/2012	30/09/2011	30/09/2011	2011
Revenus du portefeuille-titres :	4.1	63 956	87 199	55 017	91 099	91 848
- Dividendes des actions		63 956	79 871	53 647	89 729	90 479
- Revenus des titres OPCVM		-	7 328	1 370	1 370	1 369
Revenus des placements à terme	4.2	528	5 115	3 324	13 551	16 727
Total des revenus des placements		64 484	92 314	58 341	104 650	108 575
Charges de gestion des placements	4.3	-10 416	-30 024	-8 929	-26 805	-35 900
Revenus nets des placements		54 068	62 290	49 412	77 845	72 675
Autres charges d'exploitation	4.4	-12 001	-35 546	-11 922	-35 323	-47 193
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		42 067	26 744	37 490	42 522	25 482
Régularisation du résultat d'exploitation		913	1 771	-1 182	-789	-1 685
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PÉRIODE		42 980	28 515	36 309	41 734	23 797
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-913	-1 771	1 182	789	1 685
Variation des plus (ou moins) values potentielle sur titres		-34 785	250 639	277 066	-83 502	2 347
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres		3 789	-88 376	-244 949	-217 069	-152 496
Frais de négociation		-944	-5 800	-4 632	-6 189	-9 556
RÉSULTAT NON DISTRIBUABLES		-31 940	156 463	27 485	-306 760	-159 705
RÉSULTAT NET DE LA PÉRIODE	4.5	10 127	183 207	64 975	-264 238	-134 223

ÉTAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET		Période du 01/07	Période du 01/01	Période du 01/07	Période du 01/01	Exercice clos le 31 décembre 2011
(Montants exprimés en dinars)		au 30/09/2012	au 30/09/2012	au 30/09/2011	au 30/09/2011	
VARIATION DE L'ACTIF NET						
	Résultat d'exploitation	42 067	26 744	37 490	42 522	25 482
RÉSULTANT DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION						
	Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-34 785	250 639	277 066	-83 502	2 347
	Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cessions de titres	3 789	-88 376	-244 949	-217 069	-152 496
	Frais de négociation	-944	-5 800	-4 632	-6 189	-9 556
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES						
	Distribution de dividendes		-23 808	-	-25 693	-25 693
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL						
	Souscriptions :					
	- Capital	134 100	880 800	698 000	2 341 300	2 767 000
	- Régularisation des sommes non distribuables	1 557	-45 862	-107 206	-382 399	-427 815
	- Régularisation des sommes distribuables	969	-3 027	9 637	973	5 663
	Rachats :					
	- Capital	-5 000	-841 500	-862 200	-2 851 800	-3 294 700
	- Régularisation des sommes non distribuables	41	42 408	135 248	377 038	429 750
	- Régularisation des sommes distribuables	-56	4 798	-10 819	-1 766	-7 352
VARIATION DE L'ACTIF NET		141 738	197 016	-72 365	-806 585	-687 371
ACTIF NET						
	En début de période	2 685 792	2 630 514	2 583 665	3 317 885	3 317 885
	En fin de période	2 827 529	2 827 529	2 511 300	2 511 300	2 630 514
NOMBRE D'ACTIONS						
	En début de période	27 856	28 754	30 568	34 031	34 031
	En fin de période	29 147	29 147	28 926	28 926	28 754
VALEUR LIQUIDATIVE						
	En début de période	96,416	91,483	84,521	97,495	97,495
	En fin de période	97,009	97,009	86,818	86,818	91,483
TAUX DE RENDEMENT		0,62%	6,95%	2,72%	-10,18%	-5,39%

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS RELATIFS AU 3ème TRIMESTRE 2012

NOTE N°1 : PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

La SICAV BNA est une société d'investissement à capital variable régie par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001. Elle a reçu l'agrément de Mr le Ministre des Finances le 2 août 1993 et a été créée officiellement le 4 novembre 1993.

La SICAV BNA a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la SICAV BNA bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts...) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La BNA CAPITAUX, intermédiaire en bourse, assure la gestion du portefeuille de la SICAV BNA ; la Banque Nationale Agricole (BNA) est le dépositaire de ses actifs.

Le siège de la SICAV BNA est à la rue Hédi Nouira 1001 - Tunis.

NOTE N°2 : RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES,

BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPÉCIFIQUES

Les états financiers trimestriels de la SICAV BNA, arrêtés au 30 septembre 2012, sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises en Tunisie, promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, et notamment des normes comptables NCT 16, *Présentation des états financiers des OPCVM* et NCT 17, *Traitement du portefeuille-titres et des autres opérations effectuées par les OPCVM*.

Les états financiers comportent :

- le bilan,
- l'état de résultat,
- l'état de variation de l'actif net, et
- les notes aux états financiers.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2. Évaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, à la date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la côte et à leur juste valeur pour les titres non admis à la côte. La valeur du marché correspond au cours moyen pondéré du jour de calcul de la valeur liquidative. La différence par rapport à la valeur comptable antérieure constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable et aussi comme composante du résultat net de la période.

3. Évaluation des placements monétaires

Ces titres sont évalués à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

4. Cession des placements

La sortie des placements est constatée au coût moyen pondéré. La différence entre la valeur de sortie et le prix de cession hors frais est portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables et apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3-NOTES RELATIVES AU BILAN

NOTE N°3.1 : PORTEFEUILLE-TITRES

	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Valeur au 30/09/2012	Plus ou moins- values potentielles	% de l'actif net	% du capital de l'émetteur
Actions cotées :		2 353 349	2 344 673	-8 675	82,923	-
- ARTES	23 000	240 819	216 223	-24 596	7,647	0,001
- ATL	7 000	35 204	35 196	-8	1,245	0,000
- BNA	17 000	214 136	165 750	-48 386	5,862	0,001
- BT	8 700	99 422	108 741	9 320	3,846	0,000
- BTE (ADP)	8 000	228 552	222 304	-6 248	7,862	0,008
- CARTAGECEMENT	50 000	191 630	194 100	2 470	6,865	0,000
- CIMBIZ	10 000	115 000	77 000	-38 000	2,723	0,000
- ESSOUKNA	4 323	23 438	47 121	23 683	1,666	0,001
- ENNAKL	20 000	224 713	264 920	40 207	9,369	0,001
- POULINA	25 000	219 187	195 000	-24 187	6,896	0,000
- SFBT	17 270	184 445	237 981	53 536	8,417	0,000
- SIMPAR	1 608	79 430	106 218	26 788	3,757	0,002
- SOMOCER	11 000	42 600	32 857	-9 743	1,162	0,000
- SOPAT	12 500	57 150	46 125	-11 025	1,631	0,001
- SOTUVER	13 890	100 067	135 636	35 569	4,797	0,001
- TELNET HOLDING	25 000	234 120	201 200	-32 920	7,116	0,002
- TUNISRE	6 000	63 438	58 302	-5 136	2,062	0,000
Droits :		248	55	-193	0,002	-
- ABDA381/27	2	1	4	3	-	-
- SITSDS	5 000	200	50	-150	0,002	0,050
- TJDSO	4 500	45	-	-45	-	0,028
- TRDA1/15	3	2	1	-1	-	-
Total en Dinars		2 353 597	2 344 729	-8 868	82,925	-

NOTE N°3.2 : OPÉRATEURS CRÉDITEURS

	30 septembre 2012	30 septembre 2011	31 décembre 2011
Gestionnaire (BNA Capitaux)	10 119	8 633	8 799
Dépositaire (BNA)	297	245	298
Total en Dinars	10 416	8 878	9 097

NOTE N°3.3 : AUTRES CRÉDITEURS DIVERS

	30 septembre 2012	30 septembre 2011	31 décembre 2011
Commissaire aux comptes	6 708	6 702	8 960
Conseil du Marché Financier (CMF)	223	195	215
Rachat en bourse	-	-	-
Autres (personnel...)	10 048	2 612	1 214
Total en Dinars	16 977	9 509	10 389

NOTE N°3.4 : CAPITAL

	30 septembre 2012	30 septembre 2011	31 décembre 2011
Capital début de période :			
- Montant	2 875 400	3 403 100	3 403 100
- Nombre de titres	28 754	34 031	34 031
- Nombre d'actionnaires	150	162	162
Souscriptions réalisées :			
- Montant	880 800	2 341 300	2 767 000
- Nombre de titres	8 808	23 413	27 670
Rachats effectués :			
- Montant	-841 500	-2 851 800	-3 294 700
- Nombre de titres	8 415	28 518	32 947

Capital fin de période :

- Montant	2 914 700	2 892 600	2 875 400
- Nombre de titres	29 147	28 926	28 754
- Nombre d'actionnaires	148	152	150

NOTE N°3.5 : SOMMES NON DISTRIBUABLES

	30 septembre 2012	30 septembre 2011	31 décembre 2011
Sommes non distribuables des exercices antérieurs :	-268 696	-110 926	-110 926
- Résultat non distribuable exercice clos	-110 926	-347 591	-347 591
- Emission en primes d'émission de la période antérieure	-427 815	103 753	103 753
- Rachat en primes d'émission de la période antérieure	429 750	-366 907	-366 907
- Résultat non distribuable de la période antérieure	-159 705	499 819	499 819
Sommes non distribuables de la période en cours :	153 009	-312 122	-157 770
- Résultat non distribuable de la période en cours	156 463	-306 760	-159 705
- Émission en primes d'émission de la période en cours	-45 862	-382 399	-427 815
- Rachat en primes d'émission de la période en cours	42 408	377 038	429 750
Total en Dinars	-115 687	-423 048	-268 696

NOTE N°3.6 : SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE

	30 septembre 2012	30 septembre 2011	31 décembre 2011
Résultat d'exploitation	26 744	42 522	25 482
Régularisation lors des souscriptions d'actions	- 3 027	964	5 651
Régularisation lors des rachats d'actions	4 798	-1 752	-7 336
Total en Dinars	28 515	41 734	23 797

4-NOTES RELATIVES À L'ÉTAT DE RÉSULTAT

NOTE N°4.1 : REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES

	Période du 01/07 au 30/09/2012	Période du 01/07 au 30/09/2011	Exercice clos le 31 décembre 2011
Dividendes des actions	63 956	53 647	90 479
Revenus des titres OPCVM	-	1 370	1 369
Total en Dinars	63 956	55 017	91 848

NOTE N°4.2 : REVENUS DES PLACEMENTS À TERME

	Période du 01/07 au 30/09/2012	Période du 01/07 au 30/09/2011	Exercice clos le 31 décembre 2011
Revenus du compte placement BNA	528	3 324	16 727
Total en Dinars	528	3 324	16 727

NOTE N°4.3 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

	Période du 01/07 au 30/09/2012	Période du 01/07 au 30/09/2011	Exercice clos le 31 décembre 2011
Rémunération du gestionnaire	10 119	8 632	34 720
Rémunération du dépositaire	297	297	1 180
Total en Dinars	10 416	8 929	35 900

NOTE N°4.4 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	Période du 01/07 au 30/09/2012	Période du 01/07 au 30/09/2011	Exercice clos le 31 décembre 2011
Primes et indemnités	4 525	4 537	18 000
Jetons de présence	3 371	3 413	13 540

Redevance CMF	723	617	2 480
Honoraires	2 252	2 258	8 960
Autres	1 130	1 098	4 213
Total en Dinars	12 001	11 922	47 193

NOTE N°4.5 : RÉSULTAT DE LA PÉRIODE

	Période du 01/07 au 30/09/2012	Période du 01/07 au 30/09/2011	Exercice clos le 31 décembre 2011
Résultat d'exploitation	42 067	37 490	25 482
Résultat non distribuable (*)	-31 940	27 485	-159 705
Total en Dinars	10 127	64 975	-134 223

(*) Le résultat non distribuable de la période s'analyse comme suit :

	Période du 01/07 au 30/09/2012	Période du 01/07 au 30/09/2011	Exercice clos le 31 décembre 2011
Variation des plus ou moins-values potentielles	-34 785	277 066	2 347
Plus ou moins-values réalisées	3 789	-244 949	-152 496
Frais de négociation	-944	-4 632	-9 556
Total en Dinars	-31 940	27 485	-159 705